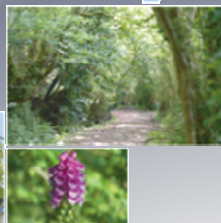


La Municipalité vous souhaite une bonne année **2015**



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
pencran-infos@pencran.fr



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement
Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Dates à retenir :

• Sam 10/01 : USP - Goûter des Jeunes, à 16h, salle polyvalente

• Sam 10/01 : Sentiers de Pencran - AG, salle Argoat, à 11h

• Sam 17/01 : Amis de la Colline - AG, salle des Aînés, à 11h

• Dim 01/02 : La Bonne Altitude - Repas crêpes, salle polyvalente, à partir de 12h.



Vœux du Maire

2014 a été une année de renouvellement du Conseil Municipal, avec un nouveau mode de scrutin : une liste bloquée de 19 noms et la parité devenue obligatoire.

Seule la liste que je menais s'est présentée à vos suffrages. Elle était composée de 8 candidats sortants et de 11 nouveaux qui ont donc tous été élus.

2014 en quelques chiffres...

La démographie tout d'abord :

Nous avons recensé 32 naissances dont une sur la commune, 6 décès, 7 mariages et 1 parrainage civil.

En urbanisme, nous avons délivré 30 certificats d'urbanisme, 62 déclarations de travaux, et 9 permis de construire, dont 5 pour des maisons individuelles.

Le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois en sessions ordinaires.

Concernant le personnel communal titulaire, il y a eu quelques changements, à des postes clés :

Le départ en retraite de Daniel Kermarrec, responsable des services techniques. Daniel savait tout, et après 22 années passées au service des Pencranais, il a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} avril 2014.

D'autre part, le conseil municipal ayant opté pour un autre mode de préparation des repas à la cantine scolaire, le poste de cuisinier a été supprimé au 1^{er} janvier.

Nous avons lancé un appel d'offres auprès de sociétés de restauration collective. Durant 3 semaines, nous avons testé 3 d'entre elles, à tour de rôle. Nous avons retenu la Société Restéco, basée à Dirinon, qui nous a paru la plus appropriée, tant en qualité qu'au goût des enfants.

Au Jardin d'Enfants, le poste de responsable est occupé depuis mi-août 2014 par Aurélie Mallejac, infirmière puéricultrice.

Au poste de responsable de l'animation / jeunesse, Solène Perrot dirige désormais l'Accueil de Loisirs et coordonne les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Ces TAP, je vous en parlais l'an dernier, nous ont amenés à modifier quelque peu les horaires du personnel en place et à recruter du personnel d'animation à temps partiel.

Cette mise en place, qui a nécessité un gros investissement humain, a été réalisée avec l'aide de Guylaine Séné, Stéphane Hervoir, la commission jeunesse et bien sûr de David Gourlay, notre DGS.

Nous avons pris le parti d'une animation de qualité. Un choix judicieux qui donne satisfaction à tous les enfants, les parents et les animateurs, après un trimestre de fonctionnement.

En travaux, pas de grands chantiers, mais une multitude de réalisations, à savoir :

- La construction d'une aire de jeux multisports à Keranna sur le terrain de loisirs ;
- L'installation d'un bâtiment modulaire pour les employés des services techniques près du hangar communal ;
- Le bitumage et les purges d'une partie de la route de Keranhoat sur le tronçon allant des Hameaux de la Colline à l'entrée de Triskalia. Cette partie de route étant 50 % Pencran, 50 % Landerneau ;
- La réalisation d'un cheminement accessible aux personnes handicapées dans l'enclos paroissial ;
- La réalisation d'un trottoir route de la Fontaine et la réfection de la chaussée et d'un trottoir à Kerhamon ;
- Le reprofilage du chemin piéton de la Fontaine de la Vierge à la Croix-Neuve ;
- La consolidation d'un pont sur le Morbic à Botcaërel.

Et aussi, des entretiens de voirie relativement importants : curages des fossés, dérasement des accotements et point à temps.

Enfin, sur le terrain de foot éclairé, servant aux entraînements, le grand filet de protection a été remplacé et les poteaux de fixation consolidés.

Des études sont terminées... d'autres se poursuivent :

L'étude sur l'aménagement du bourg est terminée. Pour le nouveau conseil municipal, l'ensemble du dossier n'est pas une priorité.

Certains points pourraient toutefois être traités au cas par cas.

La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) nous réalise en ce moment une étude sur la faisabilité d'implantation de commerce au bourg. La restitution est prévue en ce début d'année.

L'étude sur la réalisation d'un schéma directeur sur la gestion des eaux pluviales est en cours.

L'étude sur la modernisation de la production d'eau potable se poursuit, notre station devenant de plus en plus vétuste.

Concernant l'église et les travaux de réhabilitation des charpentes et couvertures, le conseil municipal vient de délibérer afin de signer une convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage à titre gracieux avec le préfet de région. Ces travaux démarreraient au plus tôt dans 3 / 4 ans.

Et 2015 maintenant

L'INSEE vient de nous communiquer le chiffre de la population totale qui sera pris en compte pour l'année 2015. Depuis le 1^{er} janvier, nous sommes 1866 Pencranais. Pour rappel, nous étions 1821 en 2014, 1814 en 2013 et 1714 en 2012.

2015 va être l'année d'un recensement général de la population, qui se déroulera du 15 janvier au 14 février. Les trois personnes recrutées, qui auront chacune un secteur défini, sont Michèle LEFFRAY, Régine PINVIDIC et Jacques LANNURIEN. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil.

Quant à notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), faudra-t-il le réviser ? ou simplement le modifier ? Nous avons l'obligation de le mettre en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale. Le Conseil Municipal sera amené à prendre une décision en ce début d'année.

En urbanisme, le projet de lotissement « Le Domaine de Kéroullé », déposé par la Société Nexity pour l'aménagement de 107 lots en 4 tranches fera prochainement l'objet d'une exposition en mairie. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des principes d'aménagement retenus. Une enquête publique portant sur l'étude d'impact environnementale du projet se déroulera en mairie du 2 février au 5 mars prochain.

En travaux :

Ce sera le début des travaux concernant la production et la distribution de l'eau potable.

Dans les quartiers de Kermaria / Kerlois, des travaux d'enfouissement des réseaux ont déjà été effectués lors de l'alimentation du lotissement « Terroir de Kermadec ». Au budget primitif, le Conseil Municipal aura à se prononcer sur la suite ou non des travaux concernant la chaussée, les trottoirs et l'aménagement des délaissés.

Afin de faciliter la circulation et de sécuriser les accès à la place de la Mairie, les annexes sans valeur patrimoniale de la maison « Jean-Louis », située place des 9 Chênes, vont être démolies. La maison d'origine en pierres apparentes sera bien évidemment conservée.

Des études vont débiter. La première concerne l'école : une étude de

faisabilité pour identifier les besoins et programmer les travaux va être lancée. L'autre porte sur les bâtiments communaux : un diagnostic énergétique va être réalisé par la société Energence.

Des travaux seront aussi réalisés par les services de la Communauté de Communes. Il s'agit du raccordement au réseau d'assainissement collectif pour les quartiers de Kerhamon et Coat Gueguen.

La Communauté augmente ses champs de compétences...

L'Etat se désengage de certains dossiers. Aussi, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) n'instruira plus les demandes d'autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015.

La Communauté de Communes a décidé de prendre cette compétence. Du coup, ce service d'Etat, jusque-là gratuit, deviendra payant. Le coût réel du service devra être financé par les communes. Je souhaite seulement que la solidarité territoriale se mette au service du développement à ce sujet.

2014 a vu les dotations des communes baisser. En 2015, les baisses des dotations vont s'amplifier et les subventions se verront réduites. Avec des charges qui augmentent, il va falloir faire aussi bien, voire mieux, avec moins !

C'est dans cet esprit que nous avons adhéré à des groupements de commande d'achats quant à nos fournitures d'énergie.

Pour ces premiers vœux de la mandature :

Je félicite tous les conseillers municipaux qui se sont joints à moi et qui, dans le quotidien, dans les commissions, font preuve d'assiduité et d'abnégation. Merci à toutes et tous.

Je voudrais aussi dire aux chefs d'entreprises, dans une conjoncture toujours difficile, combien je les félicite pour tout ce qu'ils font pour maintenir l'emploi, voire le développer. Soyez-en remerciés.

Une nouvelle association, « La Bonne Altitude », présidée par Caroline PELLE a été créée en 2014. Son dynamisme ne s'est pas fait attendre. Ses membres méritent un grand bravo.

L'APAF, l'Association Pencran Animation Festivités, désormais présidée par Gérard LE MEUR, a répondu présent au Carnaval de Landerneau, à l'organisation de la Ronde Finistérienne et a fédéré d'autres associations communales pour mettre sur pied un Téléthon très promoteur à Pencran.

Merci à tous les présidents et membres des associations qui œuvrent pour qu'il fasse bon vivre à Pencran.

Je terminerais par les employés communaux qui travaillent chaque jour pour la qualité de vie des Pencranais. On ne le dit jamais assez, que ce soit en mairie, à l'école, à la cantine, à la garderie, à l'ALSH, au Jardin d'Enfants, à la voirie, au service eau potable, à la sécurité, à l'embellissement, à la propreté, au quotidien... La liste n'est pas exhaustive, il leur faut s'adapter à tout. Merci à vous.

Je vous présente, à toutes et tous, en mon nom, au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal, nos vœux de bonheur, de santé, de réussite pour 2015.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 03/12/2014.

Nitrates (NO3) : 23 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr



ETAT CIVIL

Naissances :

Geoffrey, Maël LE MOING RÉPECAUD, 6 rue des Châtaigniers, né le 21 novembre
Lee-Ann, Djianna, Célestine PASSAVIN, lieu-dit Kermadec, née le 12 décembre
Loeiza, Anna LE BRAS, 2 rue Jacques Cartier, née le 15 décembre
Eloan, Thomas, Bernard GRECK, Bot Caërel, né le 16 décembre

URBANISME

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

E. LE JEUNE, 23 rue des Bruyères, extension de l'habitation
Y. PINVIDIC, 6 rue Angela Duval, édification d'une clôture
P. LE NER, 8 rue des Noisetiers, carport
C. PIAUD, 9 Kéroullé, édification d'une clôture
J-P. COCHARD, 4 allée des Peupliers, remplacement de fenêtres et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre.

Comptage de lièvres

La Société de chasse vous informe qu'un comptage de lièvres aura lieu sur la commune les mardi 7 et mercredi 8 janvier de 20h30 à 23h. Des phares lumineux pourront donc être aperçus en campagne.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Du 15 janvier au 14 février 2015



RECENSEMENT
de la population 2015

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu **du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2015**.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Voici ci-contre les 3 agents recenseurs pour la commune. Ils sont domiciliés à Pencran et s'occuperont chacun d'un secteur de la commune. Ils seront identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du Maire, et ils se rendront à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2015.



Jacques LANNURIEN

Domicilié au 3 Kerlois

Régine PINVIDIC

Domiciliée à Kermadec

Michèle LEFFRAY

Domiciliée au 3 Kermaria

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage.

Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Ouverture d'une enquête publique sur l'étude d'impact environnementale du projet de lotissement « Domaine de Kéroullé »

Il sera procédé à une enquête publique ayant pour objet l'étude d'impact du projet d'aménagement du lotissement « Domaine de Kéroullé » à Pencran du lundi 2 février au jeudi 5 mars 2015.

Le projet consiste à réaliser un lotissement de 104 lots et 3 macro-lots (destinés à la construction de logements conventionnés). Le terrain est situé au lieu-dit Kéroullé et sera aménagé par le biais d'un plan d'aménagement global en 4 tranches.

M. Jacques LE BOULANGER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Paul CAMPION, commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier soumis à enquête et le registre d'enquête seront déposés en mairie de Pencran durant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h) **du lundi 2 février au jeudi 5 mars 2015 inclus.**

Le dossier sera mis en ligne sur le site internet de la commune à l'adresse : <http://www.pencran.fr/>, rubrique Urbanisme.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur, Enquête publique « Projet Domaine de Kéroullé », place de la mairie, 29800 PENCRA, ou les envoyer par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@pencran.fr.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Pencran, salle du conseil :

- Mardi 3 février 2015 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 11 février 2015 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 19 février 2015 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 5 mars 2015 de 14h00 à 17h00.

Exposition en mairie

Des panneaux d'information seront installés courant janvier dans le hall de la mairie pour vous informer sur le projet de lotissement, notamment sa localisation sur la commune, ses accès, son plan de composition et les principes d'aménagements retenus.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du compte-rendu de la séance du 18 décembre 2014

Absents : C. HOURCQ (excusée), S. DANGELSER et S. L'HOSTIS (excusées, ont donné pouvoir respectivement à O. LE RET et A. JAFFRES), G. SENE (a donné pouvoir à S. HERVOIR jusqu'à 18H30). **Secrétaire de séance :** J-C. LARVOR.

Budget Commune : décision modificative n° 3

Le conseil municipal procède au vote de virements de crédits de compte à compte, pour un montant de 30 000 €, sur le budget de l'exercice 2014. POUR : 18

Eau du Ponant : rapport commissaire aux comptes

M. le Maire expose le rapport du commissaire aux comptes de la Société Publique Locale Eau du Ponant, dont la commune est actionnaire et donne quelques chiffres de la gestion de l'exercice 2013. POUR : 18

Recensement de la population du 15/01 au 14/02/15 : rémunération des agents recenseurs

3 postes d'agent recenseur sont créés afin d'assurer cette opération. Leur rémunération est fixée comme suit : 1,13 € brut par feuille de logement remplie, 1,72 € brut par bulletin individuel rempli. La Commune versera un forfait de 200 € bruts pour les frais de transports (100 €) et les 2 séances de formation (2 x 50 €). Gwénaëlle LE VERN, adjoint administratif, est désignée coordonnateur d'enquête. POUR : 17 (Y. PINVIDIC ne prend pas part au vote).

Guylaine SENE prend part à la séance à 18H30.

Modification du tableau des effectifs

Depuis le 01/12/2014, un poste d'adjoint principal est supprimé en raison de la démission du cuisinier. Par ailleurs, au vu de l'accroissement de l'activité en animation et de la gestion en régie municipale de l'ALSH, un poste d'adjoint d'animation de 2^e classe, à 28h/sem., rattaché aux missions d'animation des temps périscolaires, d'animation de l'ALSH et de l'entretien des bâtiments, est à créer à compter du 01/01/2015. POUR : 18

Domaine de Keroullé : promesse unilatérale de vente

La commune est propriétaire d'une parcelle située dans le périmètre du projet de lotissement « Domaine de Keroullé » en cours d'instruction. La SNC Foncier Conseil (Nexity) souhaite acquérir au prix de 15,50€/m² une partie de cette parcelle (1229 m²) afin de l'intégrer à son opération, soit un prix proposé de 19 050 €. POUR : 18

Domaine de Keroullé : enquête publique sur l'étude d'impact

La SNC Foncier Conseil a déposé le 09/04/2014 une demande de permis d'aménager un lotissement de 104 lots et 3 macro-lots. L'enquête publique portant sur l'étude d'impact environnementale du projet se déroulera du 02/02/15 au 05/03/15.

Imp. V. Ségalen : convention d'utilisation d'un terrain communal

Lors de l'élagage de la haie de cyprès séparant les terrains de football du terrain situé au 5 imp. V. Ségalen, il est apparu qu'une large bande de terrain communal restait disponible et difficilement accessible par les services techniques pour assurer son entretien. Les propriétaires de ce terrain ont proposé à la commune d'en assurer l'entretien gratuitement, en échange de pouvoir en disposer. POUR : 18

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie avec le SDEF

La loi portant la Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME) de 2010 et la loi « Hamon » du 17/03/14 relative à la consommation, ont organisé les conditions de sortie des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz. Il est dans l'intérêt de la commune d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies (électricité, autres) pour ses besoins propres.

Le conseil municipal décide d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes, d'accepter que le SDEF soit désigné comme coordonnateur du groupement et d'autoriser le Maire à signer l'avenant pour adhérer au groupement. POUR : 18

Système d'Information Géographique du Pays de Brest : convention d'échanges de données géographiques

Les collectivités du Pays de Brest se sont engagées dans une démarche d'harmonisation et de diffusion des données géographiques à l'échelle de ce territoire, sous la coordination du pôle métropolitain

du Pays de Brest.

Cette démarche a permis la mise en cohérence de données telles que le plan cadastral, le plan de ville, les réseaux d'eau ou les documents d'urbanisme à l'échelle des 89 communes du Pays de Brest. Ces documents sont aujourd'hui consultables sur GéoPaysdeBrest. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec la CCPLD en vue de conforter et formaliser ce dispositif. POUR : 18

Renouvellement de la convention avec Webenchères

Webenchères est un site internet de courtage en ligne permettant d'acheter et de vendre le matériel réformé des collectivités selon un système d'enchères. La convention arrivant à son terme, il convient de la renouveler, sans frais supplémentaires. POUR : 18

Cantine : modification du règlement

Suite à la mise en place de la livraison en liaison froide des repas à compter du 05/01/2015, les conditions de réservation des repas sont modifiées. G. SENE propose de modifier le règlement de la cantine. L'inscription par semaine se fait toujours impérativement le jeudi matin de la semaine précédente. Par contre, toute inscription exceptionnelle de dernière minute sera possible uniquement la veille du repas, avant 9H. Au-delà de ce délai, seuls les cas de force majeure, présentant un justificatif, seront pris en compte. Les autres demandes ou modifications seront, suivant les cas, soit refusées soit facturées. POUR : 18

Extension/réhabilitation de l'école : assistance à maîtrise d'ouvrage

La CCPLD peut accompagner les services de la mairie dans la phase préparatoire du projet d'extension/réhabilitation de l'école. Cette mission d'assistance comprend notamment l'accompagnement sur la rédaction des pièces administratives et techniques en vue de consulter un maître d'œuvre (MOE), le choix de la procédure de consultation à mettre en œuvre, le suivi des études de MOE et des différentes étapes de validation du projet sous l'angle du respect du programme, des coûts et des délais. La commune est le maître d'ouvrage du projet et reste responsable de ses choix.

M. Le Maire est autorisé à signer une convention d'assistance technique avec la CCPLD pour un montant de 1 615 €. POUR : 18

Extension/réhabilitation de l'école : étude de faisabilité

La commune souhaite réorganiser l'école pour répondre à la croissance démographique et améliorer les services à la population. Il s'agit de repenser les structures de l'école maternelle devenue obsole, d'augmenter sa capacité et d'améliorer ses conditions d'accueil. Le site de l'école publique et la parcelle mitoyenne offrent des possibilités d'aménagements multiples pouvant répondre à moyen terme aux besoins de la collectivité. C'est pourquoi une étude de faisabilité est lancée pour mettre en évidence les atouts et les faiblesses de ce site et programmer son organisation future. Pour des raisons budgétaires et organisationnelles, les aménagements envisagés pourront être séquencés dans le temps.

Le conseil autorise M. le Maire à lancer cette consultation et à signer le marché à intervenir. POUR : 18

GRDF : Convention de partenariat compteurs communicants

J-C. LARVOR indique que le projet Compteurs Communicants Gaz de GrDF a été conçu pour améliorer la qualité de la facturation et la satisfaction des clients par une facturation systématique sur index réels. La mise en œuvre de ces compteurs communicants nécessite de poser un concentrateur sur un point haut de la commune. Le conseil autorise M. le Maire à signer avec GrDF une convention de partenariat en vue de l'installation de ce concentrateur. POUR : 18

Eglise : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

J-C. LARVOR indique que d'importants travaux de réhabilitation des charpentes et couvertures de l'église sont à prévoir.

Compte-tenu du caractère très spécifique du bâtiment, de son classement au titre des monuments historiques et de la complexité des travaux à envisager, l'Etat, via la Direction régionale des Affaires Culturelles, propose d'assister à titre gracieux la commune dans le suivi de ces travaux.

M. Le Maire est autorisé à signer une convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage avec le Préfet de Région. POUR : 18

Bâtiment communal : démolition de la maison « Jean-Louis »

J-C. LARVOR indique que la propriété connue sous le nom de

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

« Chez Jean-Louis » peut faire l'objet d'une restructuration. La démolition de la partie arrière du bâtiment est préconisée. Après consultation, la proposition faite par la SARL ARTS GREEMENTS à Brest

(14 726,95 € TTC) est celle qui correspond le mieux aux attentes de la commune. POUR : 18

Eau potable : convention de servitude de passage de canalisation

En 1987, un réseau d'eau potable a été construit pour alimenter une propriété au lieu-dit Coat Fao. Ce réseau, d'une longueur de 350m environ, passe sur des parcelles privées. Aucune convention de servitude de passage n'a été signée. Or, cette canalisation raccorde aussi deux autres maisons au réseau d'eau potable et un nouveau raccordement est à prévoir. M. le Maire est autorisé à signer une convention de servitude de passage avec le propriétaire pour régulariser cette situation. POUR : 18

Débroussaillage de la Commune

J. LE FUR indique que le débroussaillage sur la commune nécessite plusieurs jours de travail. Après consultation, la proposition faite par l'entreprise X. CADIOU de St-Derrien (6 903,36€ TTC) est celle qui correspond le mieux aux attentes de la commune. POUR : 18

Stationnement sur les voies piétonnes : réglementation

Suite à diverses doléances d'usagers et malgré plusieurs rappels par le biais du bulletin communal, des véhicules continuent de stationner sur les voies piétonnes, empêchant la sécurisation de la circulation piétonne sur la commune. Le conseil municipal décide d'adopter le principe que ces véhicules pourront être mis en fourrière, aux frais de leur propriétaire et autorise M. le Maire à prendre un arrêté dans ce sens et à faire appel aux autorités compétentes pour le

mettre en œuvre. POUR : 18

Un courrier sera adressé aux riverains concernés afin de les renseigner sur cette disposition.

Groupement de commandes pour les fournitures

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation, la CCPLD propose de former un nouveau groupement de commandes portant sur la fourniture de papier, de matériel et consommables de bureau et de fournitures scolaires. Le marché sera attribué pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Le conseil municipal approuve la convention constitutive de ce nouveau groupement, désigne la CCPLD comme coordonnateur, et autorise M. le Maire à signer cette convention. POUR : 18

Rapport d'activités 2013 de la CCPLD

M. le Maire retrace les grandes lignes de l'activité 2013 de l'EPCI : transfert de la compétence assainissement, fonds de concours sur les équipements sportifs, fibre optique, mutualisation des services CCPLD - Ville de Landerneau, visioconférence, traitement des ordures ménagères, Maison de l'Environnement, opérations mixtes commerce-habitat, Aqualorn, etc. Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

Questions diverses

J-C LARVOR indique que cette année, les illuminations de Noël ont été installées par les services techniques.

Le compte-rendu complet est disponible en mairie ou téléchargeable sur pencran.fr

CCAS

Compte-rendu de la réunion du CCAS du 10 décembre 2014

Absents : S. DANGELSER et J. GUEVEL (excusés).

Avance remboursable

Une jeune étudiante a sollicité un prêt d'honneur pour financer le stage non rémunéré qu'elle effectue à Montréal dans le cadre de la 2^e année de sa formation d'éducateur spécialisé. Le conseil d'administration donne son accord pour un prêt de 1500 €, remboursable dans les 24 mois qui suivront son 1^{er} emploi. POUR : 15

Renouvellement de la convention avec l'épicerie sociale

La convention qui permet aux habitants de Pencran, en situation financière difficile, d'accéder à l'épicerie sociale La Boutique / Ar stalig et de bénéficier de colis alimentaires d'urgence prend fin au 31/12/2014. Le conseil décide d'autoriser le Président du CCAS à signer une nouvelle convention de 3 ans avec le CCAS de Landerneau. POUR : 15

Prévention des chutes

Dans le cadre de son programme « Bretagne Equilibre », la CARSAT Bretagne recense les communes volontaires pour accueillir en 2015, un atelier équilibre/prévention des chutes, à destination des personnes de plus de 65 ans. Le conseil autorise son Président à mettre en place ce type d'atelier sur Pencran. POUR : 15

Ateliers mémoire itinérant

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) du Pays de Landerneau-Daoulas en partenariat avec la CARSAT Bretagne, la MSA d'Armorique, le CRCAS Bretagne et le Conseil Général du Finistère organise des ateliers sur la mémoire. Le conseil autorise son Président à mettre en place ce partenariat en 2015.

Bilan du repas des Aînés 2014

72 pencranais âgés de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints ont répondu à l'invitation du CCAS. Le repas, préparé et servi par l'Express Café, s'est déroulé à la salle polyvalente.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Collecte des ordures ménagères

Les calendriers de collectes pour l'année 2015 sont téléchargeables sur pencran.fr, rubrique Environnement, ou à disposition en mairie.



L'effacement Diffus, une initiative solidaire pour la maîtrise de l'énergie et la sécurisation de l'alimentation électrique

Dans le cadre du pacte électrique breton, la Communauté de Communes et la municipalité de Pencran se mobilisent pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

En quoi consiste l'effacement Diffus ? Il s'agit d'un boîtier installé gratuitement dans le tableau électrique qui suspend sur de courtes durées le fonctionnement des appareils de chauffage électrique aux moments utiles pour le système électrique. Les foyers qui choisissent d'être équipés participent de manière solidaire à la sécurisation

du réseau électrique tout en limitant le recours à la production d'appoint, souvent plus coûteuse et polluante.

Vous allez prochainement recevoir un courrier vous expliquant précisément la démarche. M. Sébastien SPELIER, technicien de l'opérateur-partenaire Voltalis prendra bientôt contact avec vous.

Nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil.



VIE ASSOCIATIVE



APE

Dimanche 7 décembre a eu lieu le marché de Noël de l'APE de Pencran. Une petite dizaine d'exposants avait répondu présent. Le Père Noël est venu prendre des photos avec les enfants et s'est baladé dans le bourg en calèche. Ce fut une belle journée!



Jeudi 18 décembre, l'APE a offert aux enfants le traditionnel goûter de Noël.

Le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires. Le Père Noël a visité chaque classe chargée de cadeaux... Les enfants étaient ravis !

AL PENCAN - TENNIS DE TABLE

Le 22 novembre dernier, Daoulas accueillait le Départemental UFOLEP de Tennis de Table. Toute la journée, les pongistes Pencranais ont livré de beaux matchs avec beaucoup de fair-play, et 4 de nos joueurs sont montés sur la première marche du podium. Félicitations à tous ! A l'honneur en Seniors Hommes :



Fabien Le Govic, nouvelle recrue Pencranaise, qui a remporté la 1^{ère}

place au bout d'une finale très disputée. RDV le 1^{er} mars à Plouzané pour le régional UFOLEP. Le PL Sanquer accueillait le samedi 13 décembre le dernier tournoi "jeunes" de cette 1^{ère} partie de saison. 9 pongistes Pencranais sur les 11 participants du club ont été récompensés. Bravo à cette jeunesse prometteuse !



AL PENCAN - BADMINTON

L'équipe "badminton Jeunes" s'est déplacée à 2 reprises en novembre, le 9 sur Plabennec et le 23 sur Guipavas et est parvenue à monter à plusieurs reprises sur le podium. Mention spéciale à Thomas Keromnes qui a décroché la 2^e place sur les 2 tournois.



Pour plus d'info, l'AL Pencran vous invite à la rejoindre sur www.amicalelaique-pencran.fr. Les inscriptions

sont toujours ouvertes pour la section "adulte" du badminton et pour l'ensemble des sections "Tennis de Table". Tous les membres de l'amicale vous souhaitent à tous et à toutes leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année sportive.



La Compagnie des Doudous

Les assistantes maternelles de l'association la Compagnie des Doudous se sont réunies le mardi 16 décembre. Elles ont convié le Jardin d'Enfants pour une séance de lectures et de chants de Noël avant l'arrivée tant attendue du Père Noël.



Gym'Club

La dernière semaine avant les vacances de Noël, le Gym Club a offert un pot aux adhérentes après les cours habituels. Une façon de profiter déjà de l'ambiance des fêtes de fin d'année ! Joyeuses fêtes à toutes et à tous et bonne année 2015 !



Association Génération Espoirs Tillouguite

L'association a tenu son assemblée générale le dimanche 18 décembre à la salle Argoat. Depuis 10 ans, l'association œuvre pour le développement du village berbère Tillouguite, au Maroc. Ses actions se concentrent sur la scolarisation des enfants avec notamment une aide financière à la maison de bienfaisance, et aussi sur des projets de développement comme par exemple la construction d'une piste carrossable pour permettre l'accès d'un hameau à l'eau potable.

Une partie de ces actions de solidarité est financée par la récolte du miel produit par une vingtaine de ruches construites à Tillouguite depuis 2013.

Selon son président, Mohamed Naciri, l'association Génération Espoirs Tillouguite est un trait d'union entre son village natal, Tillouguite, et sa commune d'adoption, Pencran.

Contact : genespoir@hotmail.fr



Photo Le Télégramme

VIE ASSOCIATIVE

Amis de la Colline

Lundi 17 novembre, notre vice-président, Marcel MEAR, est décédé. Le 19 novembre, nous avons organisé pour la famille un café en remerciement des services rendus pour le club.

Le 20 novembre, l'interclub a eu lieu à Guipavas. Deux équipes ont joué aux dominos : Le Fourn Yvette et Salou Yvette ont gagné une partie et fait 26 points. L'équipe Tourbot Louis et Tourbot Madeleine ont gagné 3 parties et terminé premiers avec 32 points.

Le mardi 2 décembre, nous avons fait un casse-croûte amélioré de charcuteries pour la remise des prix du challenge d'automne. Voici les résultats :

19 participants aux dominos :
 1^{er} : Deniel Louis - 104 pts
 2^e : Jourdan Elisabeth - 103 pts
 2^e : Tourbot Louis - 103 pts
 4^e : Sparfel Marie-France - 102 pts
 6^e : Sparfel Monique - 99 pts
 6^e : Goascoz Yvette - 99 pts

21 participants à la pétanque :
 1^{er} : Sparfel Rémi - 205 pts
 2^e : Guérin Didier - 190 pts
 3^e : Toularhoat Alain - 189 pts
 3^e : Marhadour - 189 pts
 5^e : Emily Roger - 188 pts
 6^e : Grall Albert - 186 pts
 7^e : Martin André - 179 pts.



Le 5 décembre, nous avons apporté notre savoir-faire aux responsables du Téléthon pour les jeux de dominos et pétanque. Pour les dominos ce fut un échec. En revanche pour la pétanque, ce fut conforme à nos espérances.

L'assemblée générale est fixée au samedi 17 janvier à 11h à la salle des Aînés de l'Arc-en-Ciel. Le trésorier Michel Corre est à votre disposition tous les mardis de 14h à 18h pour percevoir vos cotisations et faire ou refaire vos cartes d'adhérents. Les retardataires pourront s'inscrire à partir de 10h30 le jour de l'assemblée. La cotisation est fixée à 20€ repas compris. L'inscription au repas est fixée au mardi 6 janvier au plus tard. Il aura lieu à la salle polyvalente. Pour plus de renseignements, contacter le 02 98 85 29 05.

APAF / USP / AL Pencran / Amis de la colline - TELETHON 2014

Les associations de Pencran se sont mobilisées pour le Téléthon le samedi 6 décembre à partir de 14h, dans la salle des sports : l'USP, l'Amicale Laïque Tennis de table - Badminton, les Amis de la Colline et Pencran Animation Festivités.

Le foyer Menez-Roual de Dirinon s'est également associé à la manifestation.

Tirs au but, matchs de tennis de table, jeux de boules, de dominos ou de cartes, courses sur des vélos d'entraînements ou course à pied : les nombreux challenges ont mobilisé les Pencranais, qui ont aussi contribué en fabriquant des gâteaux à déguster sur place.



GRACE A VOTRE GENEROSITE, LA RECHERCHE AVANCE

945,40 €
collectés lors du Téléthon 2014
MERCI A VOUS !

Les défis :
 Vélo : 370 km parcours
 Ping-Pong : 253 échanges (sans faute) sur 5 min
 Tir au But : 405 points marqués
 38 marcheurs
 Des records à battre l'année prochaine ;)



945,40 € ont été collectés à Pencran.

La Bonne Altitude

Venez fêter la chandeleur avec La Bonne Altitude !

L'association « La Bonne Altitude » organise un **repas-crêpes** pour fêter la chandeleur le **dimanche 1er février 2015**, dans la salle polyvalente de Pencran, à partir de midi.

Ce moment se veut convivial et chaleureux. Il sera **animé par le groupe Sell ta'piv** de Plougastel-Daoulas, qui nous proposera des chants de marins, des chants traditionnels et des airs irlandais.

Des carnets de chants seront mis à disposition et permettront à tous de pousser la chansonnette ou de reprendre en chœur les refrains, si l'humeur vous en dit !

Les Sell ta'piv



Formule ADULTE 12 €	Formule ENFANT (jusqu'à 12 ans) 6€
1 kir breton	1 boisson
2 crêpes blé noir (1 complète* et 1 au choix**)	1 crêpe blé noir (jambon fromage)
2 crêpes froment **	2 crêpes froment ***
1 café ou 1 thé	

* jambon-fromage-œuf
 ** jambon-fromage-champignons ou jambon-fromage-soubise
 *** confiture, beurre-sucre, caramel au beurre salé, chocolat

Il est également possible de commander des crêpes froment à emporter lors de la réservation par l'intermédiaire du coupon ci-après.

Réservation impérative pour le 21/01/2015 au plus tard à adresser accompagnée du règlement à : La Bonne Altitude, 22 rue des Cerisiers 29800 PENCAN. Pour toute information complémentaire : 06 31 48 43 56, 06 27 95 96 95 ou labonnealtitude.pencran@gmail.com

RESERVATION POUR LE REPAS CREPES du dimanche 01/02/2015 à partir de 12h

NOM : Prénom :

Adhérent : oui ☐ non ☐

nombre de formule ADULTE : x 12 € =

nombre de formule ENFANT : x 6 € =

nombre de ½ douzaine froment : x 2,50 € =

TOTAL =

A accompagner de votre règlement par chèque à l'ordre de la Bonne Altitude et à adresser à : LA BONNE ALTITUDE, 22 rue des Cerisiers 29800 PENCAN.

VIE ASSOCIATIVE

FNACA - Assemblée générale annuelle

Le samedi 29 novembre 2014, le comité local des anciens combattants d'Afrique du Nord a tenu son assemblée générale annuelle, à laquelle ont assisté Mme Marie-Françoise LE GUEN, conseillère générale, M. Jean CRENN, maire, Mme Annick JAFFRES et M. Stéphane HERVOIR, adjoints au maire.

Comme à l'habitude, le secrétaire de l'association, Louis CORBE, a relaté l'activité de l'association consacrée essentiellement à la commémoration du souvenir des victimes des conflits qui ont marqué la fin de l'époque coloniale en Afrique du Nord et en particulier en Algérie, au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Le trésorier, Jean PERES, a précisé que l'indisponibilité de notre animateur habituel n'a pas permis l'organisation du thé dansant annuel. La persistance de cette situation serait de nature à compromettre à l'avenir la viabilité de notre comité.

Le président, Camille BERTHO, a souligné que pour la seconde fois les anciens combattants d'AFN ont apprécié, à l'occasion des cérémonies du 19 mars, la reconnaissance officielle par les pouvoirs publics de cette date effective de la fin des combats d'Algérie. Il a toutefois souligné que malgré le caractère imprescriptible de cette date, les anciens combattants d'AFN devaient rester vigilants à toute remise en cause de cette date.

Comme à l'habitude, les anciens combattants d'AFN ont poursuivi la journée en partageant avec leurs conjoints un repas amical dans la joie et la bonne humeur. Ils espèrent que l'an prochain, ils se retrouveront dans les mêmes circonstances.



DIVERS

PETITES ANNONCES

- **A vendre à Pencran bois de chauffage**, prix à débattre. Renseignements au 02 98 21 30 47.
- **Assistante maternelle agréée** sur Pencran dispose d'une place à partir du mois de janvier 2015. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter au : 06 08 02 70 14.
- Elève de terminale au lycée de l'Elorn, je propose de donner des **cours d'anglais à domicile** le samedi matin pour les élèves du

niveau primaire à la 3^e. Tarif : 15€/h. Si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter par mail : pengam.romain@laposte.net

- **Société R&R France (ROLLAND SAS) recrute des ouvriers de conditionnement (H/F)** en CDD à compter de janvier-février 2015 et pendant toute la saison. Merci d'expédier CV et lettre de motivation par courrier (ROLLAND SAS, service ressources humaines, Plouédern CS 20809 - 29208 LANDERNEAU cedex) ou par mail : emploi@rolland.fr

JEUX DE NOËL

Les solutions aux mots croisés de Noël

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	C	O	N	S	E	I	L		B		J	C
B	R	U			A	N	I	M	E	R	A	
C	E	E	M	I		D		U	N	O		P
D	O	S	A	I		I	O	L	N	N		A
E	L	S	J		T	E	S	T	E	D	E	R
F	E	A	U		E	N	L	I	S	E		I
G		N	N	E		N	O	S			A	S
H		T	G	V		E		P	N		D	
I	U	I	A		I		D	O	U	D	O	U
J	R	N		P	L	E	U	R		A	R	E
K	N	E		A	L	T	I	T	U	D	E	
L	E	S	A	T		C	A	S	E	R	N	E

Les trois plus belles boîtes aux lettres de Noël

Bravo aux participants, merci pour vos photos !



9, Lesmoualch Bras



5, Loguellaou



9, rue Xavier Grall



Les solutions aux mots mêlés de Noël

Solution = **NEDELEG LAOUEN**, soit **JOYEUX NOËL** en breton.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	N	M	E	D	E	C	E	M	B	R	E	J
B	D	G	E	R	S	A	N	T	O	N	E	O
C	L	E	U	S	E	N	A	B	U	R	E	U
D	F	H	G	I	S	N	E	G	L	I	S	E
E	A	C	P	E	R	E	N	O	E	L	E	T
F	M	E	T	O	I	E	E	S	L	I	E	
G	I	R	E	N	I	P	A	S	A	G	E	
H	L	C	O	T	R	A	I	N	E	A	U	L
I	L	U	M	I	E	R	E	S	D	V	O	L
J	E	U	R	T	I	R	F	F	O	E	E	B
K	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	S	E
L	U	A	E	D	A	C	H	A	N	T	N	V

Avent commence en H10

Bougies commence en J11

Boules commence en A9

Cadeau commence en L6

Chant commence en L6

Crèche commence en H2

Décembre commence en A4

Décorations commence en K1

Eglise commence en D7

Etoile commence en F2

Famille commence en D1

Fête commence en J6

Guirlandes commence en B2

Jouet commence en A12

Lumières commence en I1

Messe commence en A2

Offrir commence en J8

Père Noël commence en E3

Rennes commence en B4

Ruban commence en C10

Santon commence en B5

Sapin commence en G8

Traineau commence en H4

Veillée commence en L12